

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Samedi 29 mai 2010 de 13H30 à 15H30

Lycée Saint-Sernin

Place Saint-Sernin

31000 TOULOUSE

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale du 16 janvier 2010 ;
2. Informations à propos d'EUROCLASSICA : août 2011 à Paris ;
3. Journées d'Octobre de la CNARELA 2010 et 2011 ;
4. Point des actions dans le Supérieur ;
5. Point sur la réforme du lycée ;
6. Point sur le collège : Diplôme National du Brevet ; classes bilingues et sections européennes ;
7. Bilan des journées inter-académiques 2010 ;
8. Point sur la préparation de la rentrée 2010 ;
9. Questions diverses.

13 associations présentes : AGAP (Aix-Marseille), ARDELAC (Créteil), ARELABOR (Bordeaux), ARELAB (Besançon), APLG (Nantes), ARELACLER (Clermont-Ferrand), ARELAM (Montpellier), ARELAS (Strasbourg), ARTELA (Toulouse), GELAHN (Rouen), ALPLA (Nancy-Metz), ARELACOR (Corse), THALASSA.

8 associations représentées : ADLAP (Amiens), AUSPEX (Reims), ARELAN (Nice), ARELAG (Grenoble), APLAG (Guadeloupe), Connaissance hellénique, ARELAD (Dijon), ARELALIM (Limoges).

21 présentes ou représentées sur 28 :

Le quorum est atteint.

Sylvie Pédroaréna commence par remercier vivement M. Joël Olive, proviseur du lycée Saint-Sernin, ainsi que Mme Sylvie Lavigne, proviseur-adjoint, qui nous ont accueillis chaleureusement dans les murs de leur établissement.

Elle remercie également Mme Louise Monti, professeur du lycée, qui s'est chargée de l'organisation.

Des remerciements sont adressés également aux organisateurs des Assises des Lettres. Sylvie Pédroaréna précise que la CNARELA s'associe pleinement à ces journées, dont l'initiative revient à Jean-Claude Carrière, vice-président de l'ARTELA.

On procède à un tour de table. Sylvie Pédroaréna présente en particulier Lionel Sanchez, représentant de THALASSA : elle lui demande de transmettre ses remerciements à Claire Valette, qui a tout fait pour que Thalassa continue à être représentée à la CNARELA.

L'ordre du jour est adopté.

1. Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale du 16 janvier 2010.

Avant de procéder à l'adoption du compte rendu de l'Assemblée Générale précédente, Sylvie Pédroaréna signale deux modifications :

a) une erreur de date s'était glissée concernant la tenue de la conférence annuelle d'EUROCLASSICA : elle aura lieu en août 2011 et non en août 2010 comme il est écrit dans le compte rendu.

b) À la suite des propos rapportés dans le compte rendu, l'Inspection Générale a fait savoir son mécontentement : après un échange de courriers entre M. Patrice Soler et Sylvie Pédroaréna, la situation s'est éclaircie et la volonté d'entretenir des relations sereines avec l'Inspection générale a été réaffirmée par la CNARELA. Nous reproduisons en annexe I le dernier courrier de M. Patrice Soler dont la lecture a été faite lors de l'assemblée générale.

Le compte rendu – ainsi amendé – est adopté à l'unanimité.

2. Informations à propos de la conférence annuelle d'EUROCLASSICA en août 2011 à Paris.

Les dates retenues pour cette manifestation sont les suivantes : **26 et 27 août 2011.**

Organisation : C'est **Marie-Hélène Menaut** qui pilote l'organisation des journées. Elle représentera d'ailleurs la CNARELA à l'Assemblée Générale d'Euroclassica qui se tient cette année à Madrid où elle prendra des contacts. **L'association Pallas** est chargée de l'organisation. Marie-Hélène Menaut va se mettre en relation avec cette association très prochainement pour évoquer le budget et l'organisation prévisionnels.

Programme :

Il est prévu de consacrer la **première journée** à des **interventions** autour du thème suivant : « La pédagogie des langues anciennes à la française ». Les membres des ARELA peuvent proposer des communications (elles devront être en anglais). Les noms de Dominique Augé et Mireille de Biasi ont été mentionnés.

Lors de cette première journée aura lieu aussi **l'Assemblée Générale** d'Euroclassica : il faut prévoir une durée de trois heures.

Le lieu prévu est la Sorbonne.

Des **visites** seront organisées **le deuxième jour** : on évoque la visite des Thermes de Cluny, une visite-conférence à l'Académie française ; ou encore une visite du département des Antiquités du Louvre. Une visite de la crypte archéologique est aussi proposée.

3. Journées d'Octobre de la CNARELA 2010 et 2011.

- Le CD des Journées d'Octobre de Nice a été envoyé au Ministère. Sylvie Pédroaréna lit la lettre de remerciement écrite par le ministre Luc Chatel. Cette lettre est reproduite en annexe II.

- **Rappel** : Les **prochaines journées d'Octobre** auront lieu à **Lyon les 25 et 26 octobre 2010** sur le thème « De l'eau au vin : commerces et échanges en Gaule romaine ». Les deux journées se dérouleront à Lyon et à Saint-Romain-en-Gal. Le programme définitif est attendu dans les prochaines semaines.

A venir

Les **Journées d'Octobre de 2011** auront lieu à **Clermont-Ferrand** les lundi 24 et mardi 25 octobre autour du thème alléchant « Culture et transmission dans l'antiquité tardive ».

Le **premier jour** sera consacré à des **conférences** :

Les manuels scolaires de l'époque et les cours de rhétorique à la fin de l'empire ;

Une conférence autour de Sidoine Apollinaire, « figure locale » ;

Une conférence sur la Bible et le grec biblique ;

Une conférence autour de l'arianisme ;

Une conférence sur la disparition du grec en Occident.

Notre **Assemblée Générale** aurait lieu en début d'après-midi.

Après le repas nous assisterons à la projection du film *Agora*.

Le **deuxième jour** s'organiserait comme suit :

Conférence autour du film *Agora* vu la veille ;

Commentaire sur les transmissions des savoirs scientifiques ;

Conférence sur les tablettes de défexion.

Visites :

→ 14h : musée archéologique de Clermont pour y admirer en particulier les ex-voto à but thérapeutique ;

→ Puis direction Lezoux pour aller voir le nouveau musée de la céramique.

Enfin, le troisième jour est proposée l'ascension du Puy de Dôme !

4. Journées inter-académiques de l'année.

Elles se sont déroulées cette année à Paris, Nantes, Toulouse et Lyon. Elles avaient pour thème les nouveaux programmes de collège.

L'organisation était sensiblement la même partout :

- une intervention d'un Inspecteur Général organisateur de ces Journées, centrée autour de l'inscription des programmes de langues anciennes dans le socle commun ;
- plusieurs interventions scientifiques ;
- ateliers.

Les comptes rendus de ces journées devraient être mis en ligne prochainement sur le site du Ministère.

5. Journées de l'Antiquité : bilan de l'année.

- **ARELAMontpellier** : organisation, entre autres, d'un café-théâtre antique où ont été lus ou représentés des textes sur le thème « fureur et déraison » ; participation active de personnes qui ne sont pas membres de l'ARELAM. Bilan positif ;
- **Toulouse** : ateliers de cuisine romaine à destination des étudiants et du personnel administratif de l'Université du Mirail ; exposition sur ce thème à la Bibliothèque universitaire centrale. Bilan positif ;
- **Bordeaux** : les premières Journées de l'Antiquité ont eu lieu du 8 mars au 26 mars 2010. De nombreuses manifestations étaient destinées aux scolaires (ex : théâtre dans les lycées) ; il y a eu beaucoup de conférences, de concerts, de promenades ; la venue de la *legio augusta octava* a été très remarquée. Bilan : tout ce qui était grand public a connu un vif succès. Les conférences qui visaient le public plus restreint des professeurs de langues anciennes ont été moins fréquentées ;
- **Strasbourg** : une journée pour les lycéens de classes préparatoires ; organisation d'un cycle de conférences sur le thème au programme : Le pouvoir du discours ;
- **Corse** : la collègue représentant l'ARELACorse expose le travail qui a été fait pendant l'année en relation avec le Musée d'Aleria : les élèves et leurs professeurs ont composé une nouvelle qui sera prochainement mise en ligne sur le site de l'ARELACorse et/ou du rectorat.

IMPORTANT

N'OUBLIEZ PAS DE TRANSMETTRE LES COUPURES DE PRESSE CONCERNANT VOS JOURNEES DE L'ANTIQUITÉ en format .pdf à Sylvie Pédroaréna : elles seront publiées sur le site de la CNARELA.

6. Point des actions dans le Supérieur.

- **Concernant les nouvelles épreuves du CAPES** : les nombreuses actions menées par la CNARELA et/ou les associations amies (les motions, les pétitions, les comptes rendus des audiences...) ont été mises en ligne sur le site de la Cnarela.

À noter : des annales zéro concernant les nouvelles épreuves des concours sont disponibles à l'adresse suivante :

<http://www.education.gouv.fr/cid49096/exemples-de-sujets.html>.

S'y trouvent également les annales de la nouvelle « épreuve » *Agir en fonctionnaire de l'Etat et de façon éthique et responsable*.

Action en cours : des démarches sont actuellement faites par les membres du jury du CAPES de Lettres Classiques pour obtenir une audience au Ministère, afin de demander que l'épreuve orale d'explication de texte ait lieu soit en français soit en langues anciennes (latin ou grec) : le candidat tirerait au sort. Le candidat, lors de la deuxième épreuve orale (épreuve sur dossier), serait alors interrogé dans la langue (français ou langues anciennes) qui n'a pas été tirée au sort lors de la première épreuve orale.

La CNARELA s'associe à cette demande et soutient les démarches du jury du CAPES de Lettres classiques. Sylvie Pédroaréna propose d'écrire une motion qui aille dans ce sens. Les représentants des ARELA mandatent le bureau pour écrire cette motion. Le texte de la motion est reproduit en annexe III.

- **Forum des sociétés savantes.**

La prochaine réunion a lieu le samedi 5 juin 2010. C'est Hélène Frangoulis qui représentera la CNARELA.

Il sera notamment demandé que les candidats à l'agrégation pour la session 2011 puissent s'inscrire en étant simplement titulaires d'un M1 et aient la possibilité de ne valider leur M2 qu'après leur réussite au concours¹.

7. Point sur la réforme du lycée.

Sur EDUSCOL est annoncé que le programme de langues anciennes publié au BO de 2007 est valable à la rentrée prochaine pour l'enseignement d'exploration comme pour l'enseignement facultatif... Il n'y a donc pas de programme spécifique pour l'enseignement d'exploration².

La réforme n'a rien changé concernant le logiciel qui permet de saisir les vœux des élèves en lycée général (AFFELNET) : les enseignements facultatifs ne

¹ Selon un décret récent daté du 28 mai 2010, les candidats à l'agrégation doivent désormais justifier de la détention du M2, non plus au moment de l'inscription, mais au moment de la publication des résultats d'admissibilité.

² Nous avons reçu une réponse de M. Patrice Soler, Inspecteur Général, quelques jours après l'Assemblée Générale, à ce sujet. Nous reproduisons une synthèse de sa réponse dans l'annexe IV.

sont toujours pas pris en compte Il faut donc être particulièrement vigilant à la rentrée et s'assurer que tous les élèves qui avaient choisi de suivre un enseignement de langues anciennes ont pu le faire.

Il est nécessaire aussi de se procurer la carte des langues de l'académie, établie par le rectorat chaque année ; c'est elle qui fait foi.

Il serait souhaitable également que chaque ARELA fasse le point sur l'enseignement des langues anciennes proposé dans son académie : dans quel lycée est proposé le latin et /ou le grec en enseignement d'exploration, en enseignement facultatif ? Quelles sont les conséquences de la réforme ?

N'OUBLIEZ PAS DE TRANSMETTRE LE COMPTE RENDU EVENTUEL DE L'AUDIENCE AUPRES DU RECTEUR CONCERNANT LA REFORME DES LYCEES.

8. Point sur le collège : Diplôme National du Brevet ; classes bilangues et sections européennes.

Sylvie Pédroaréna rappelle qu'elle a envoyé une lettre au ministère, à la DGESCO, demandant que – pour cette année – soit accordée aux élèves de 3^e la possibilité de cumuler les points de **l'option de langue ancienne et ceux de l'histoire des arts**. Le courrier n'a obtenu aucune réponse.

Sections bilangues et classes européennes : il semble urgent d'évoquer le problème à la rentrée. La concurrence semble rude entre ces classes et les langues anciennes au collège.

Sylvie Pédroaréna précise que la CNARELA va demander dès septembre une audience à la DGESCO. Ce sera l'occasion de faire le point sur le secondaire.

Point sur la préparation de la rentrée 2010.

Attention : il faut être vigilant sur les départs en retraite : c'est souvent l'occasion de supprimer un poste ou de le transformer en poste de lettres modernes.

Par ailleurs, on peut rappeler que de nombreux postes ont été bloqués pour les futurs « stagiaires ».

Pour la rentrée 2010 : n'hésitez pas à signaler les divers problèmes. Dans un premier temps : prévenez les IPR et le recteur de votre académie. Dans un second temps, signalez ces problèmes à la CNARELA qui préviendra M. Roser au Ministère.

9. Questions diverses.

- **ARELABOR** : Des lycées non latinistes ont fait un film intitulé « Tous les chemins mènent au latin ». Ce film a eu beaucoup de succès. Des collègues proposent de refaire le film, ce qui permettrait de le vendre. Une co-production avec la CNARELA est envisagée. Une projection du film lors des Journées d'Octobre de Lyon est envisagée également.
- **Fédération des Œuvres Laïques** : Sylvie Pédroaréna a bien envoyé un courrier pour évoquer l'augmentation importante du nombre de postes au CAFEP.
- **Epreuve « Agir en fonctionnaire »** : Jeannette Boulay avait pris l'initiative d'alerter et de contacter Stéphane Hessel qui avait proposé qu'on lui transmette le texte que venait de rédiger Odile Mortier-Waldschmidt afin de lui donner une diffusion plus grande. Après quelques modifications, le texte intitulé « Non à la mise au pas des fonctionnaires » et accompagné d'une vingtaine de signatures éminentes (Heinz Wissmann, R. Aubrac, entre autres) a paru une première fois sur le site de l'*Appel des Appels*. Par ailleurs et parallèlement, le contact avait été établi avec *Mediapart* et le blog de Claude Lelièvre où le texte a été relayé.

CALENDRIER 2010-2011

À vos agendas !

→AG d'octobre : Lyon le 26 octobre 2010

→AG de janvier : Paris le 15 janvier 2011

→AG de mai : Paris le 21 mai 2011

Semaine des langues anciennes : 3^e semaine de mars

ANNEXES

Annexe I



**Inspection
générale**

Paris, le 17 V 2010

**Groupe de
LETTRES**

Madame la Présidente de la CNARELA

Patrice SOLER

Tél. 01 55 55 34 54

Patrice.soler@
education.gouv.fr

110, rue de Grenelle,
75357 Paris 07 5P

Madame la Présidente,

J'ai bien pris note de votre courrier, dont je vous remercie, et de votre intention d'entretenir les conditions d'un rapport de travail confiant avec l'Inspection générale, qui est antinomique avec le type de discours que j'ai eu à signaler.

Vous saurez, j'en suis sûr, trouver les mots écrits et oraux pour revenir sur les propos tenus envers un Inspecteur général qui veille, de près et sur divers plans, avec sa collègue Madame Klein à assurer aux langues anciennes leur légitime place et leur rayonnement dans un contexte difficile. La publication de cette lettre peut dispenser des procédures d'un feuillet et servir d'épilogue.

Je vous conseille, si à l'avenir vous ne receviez pas réponse à un courrier après plusieurs semaines, de vous assurer selon le degré d'urgence que celui-ci est bien parvenu. Je précise enfin et surtout, toujours pour ce qui relève de la communication, que les agendas des Inspecteurs généraux se font au croisement de multiples obligations diverses, dont des déplacements programmés très à l'avance en France métropolitaine et au dehors.

Soyez assurée que l'Inspection générale continuera à être en dialogue avec vous, et veuillez croire, Madame la Présidente, à l'expression de mes sentiments dévoués.

Patrice SOLER

Annexe II



Madame la Présidente,

J'ai pris connaissance de la lettre que vous avez eue l'obligeance de m'adresser le 3 avril dernier. Je vous en remercie.

Sachez que j'ai porté la plus grande attention aux actes des Journées d'Octobre des langues anciennes organisées les 27 et 28 octobre 2008 par l'Association régionale des enseignants de langues anciennes, qui l'accompagnaient.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, en l'assurance de mes respectueux hommages.


Luc CHATEL

Madame Sylvie PÉDROARÉNA
Présidente
Coordination nationale des associations régionales
des enseignants de langues anciennes
11, rue champ Saint Pierre
39170 SAINT-LUPICIN

Annexe III

MOTION

La CNARELA, réunie en Assemblée Générale au lycée Saint-Sernin à Toulouse le samedi 29 mai 2010, réitère son opposition aux nouvelles modalités du CAPES de Lettres Classiques, notamment en ce qui concerne les épreuves orales. En effet, le latin et le grec en sont absents, ce qui ne permet pas d'évaluer comme il convient l'aptitude du candidat à expliquer à l'oral un texte en langue ancienne. La CNARELA demande donc que soit introduit à l'oral du CAPES un tirage au sort entre français et langues anciennes pour l'épreuve de leçon. L'épreuve sur dossier portera sur la discipline non évaluée lors de la première épreuve. La CNARELA soutiendra toute proposition que les membres du jury du CAPES de Lettres Classiques pourraient faire en ce sens auprès du Ministère.

Annexe IV

Les programmes des lycées en langues anciennes

Ce sont ceux de 2007, mais Mme Klein et M. Soler sont intervenus pour que paraisse fin juin au BO une note précisant des sous-entrées concernant les enseignements d'exploration.

M. Soler vient aussi d'envoyer une note aux IPR. L'idée est d'appliquer aux LA les démarches des enseignements d'exploration.

Pour l'articulation exploration/ option facultative, voici ce qu'écrit M. Patrice Soler :

« **De l'articulation avec l'option facultative**, nous ne pouvons rien dire, l'autonomie des établissements, et les choix des proviseurs restant maîtres en effet de la mise en œuvre. Tous les cas sont donc possibles.

- S'il y a **un cours d'exploration à part**, il est douteux que l'on ouvre 3 h pour le latin et 3 h pour le grec, avec des effectifs dispersés ; aussi nous a-t-il semblé que l'exploration devrait offrir une initiation à la fois au domaine grec et au domaine latin.
- S'il y a **regroupement avec l'option en 2°**,

** Ce sera l'occasion d'y renouveler l'approche des L.A : en effet, notre note du B.O. fait apparaître que l'exploration en L.A. répond très bien à des objectifs de formation revendiqués par d'autres disciplines ; l'enseignement optionnel peut les faire siens sans se renier.

** Il reste que l'hétérogénéité peut rendre difficile la poursuite en 1° pour des débutants, venus dans le cadre de l'exploration.

Il faudra donc une grande souplesse dans la conduite de cours mêlant option et exploration. Mais sans doute faut-il s'attendre à voir plutôt l'option accueillir encore les élèves intéressés par les L.A., qui doivent éviter la dispersion de leurs forces au sein des lycées ».